



OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 9 H – 12H et 14 H – 17H

Jeudi : 9 H – 12H et 14 H – 17H

Samedi : 9 H – 12 H (le 1^{er} samedi de chaque mois)

*L'ensemble des actes est consultable en mairie
aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.*